

Nombre de conseillers  
En exercice : 11  
Présents :9  
Votants :9  
Absents :2

L'an deux mille vingt-trois le jeudi 29 juin à dix-huit heures trente minutes. Le Conseil Municipal de la Commune de Boissezon, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Boissezon, salle du Conseil, sous la présidence de Mme le Maire, Jacqueline CABROL.

Date convocation :  
Le 20 juin 2023

N°2023\_D29 : Décision modificative n°2

**Présents :** AUSSILLOU Pierre, BERNA Martine, CABROL Jacqueline, CATALA Gérard, KAMILLE Abou-kanh, MILHET Benoit, RAYSEGUIER Christian, RUIZ Benoit, TONON Yannick.

**Absents :** LECUTIER Jean-Marc ; MONJAL Mathilde

**Absents donnant procuration :**

AUSSILLOU Pierre, a été nommé secrétaire de séance.

Le compte 678/67 n'a pas assez de provision. On augmente la provision, en utilisant la totalité du compte 022 dépenses imprévues pour 4882.49€ et on prend 200€ du compte 6574/65.

Après Délibération le conseil approuve la décision modificative n°2

Voir Annexe

Fait à Boissezon le 29 juin 2023,

Le Maire,  
Jacqueline CABROL

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission à la sous-préfecture le 29 juin 2023. Ainsi fait et délibéré à Boissezon, le jour, mois et an que dessus, Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.